



Centre Communal d'Action Sociale



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-269501466-20230130-DEL_230130_05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 15/02/2023

Affichage 15/02/2023

Pour le Président du CCAS par délégation Tony MARTINS Directeur



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mil vingt-trois, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni le 30 janvier à la mairie à 18 heures, sous la présidence de Françoise LESCOET, Vice-Présidente du C.C.A.S.,

PRESENTS : Marie-Claude CLAIN, Laurence MARINIER, Frédéric MOREIRA, Béatrice PRIEZ, Pascale SAVARY, Jean-Luc SAVARY, Morteza NOZARIAN, Joël ROMAN.

EXCUSES : Laurent LINQUETTE, Cédric BEN AMMAR, Benjamin BENSOUSSAN, Hugues GOB.

OBJET : **MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE PORTAGE DE REPAS**

VU le code de l'action sociale et des familles ;

VU la délibération du 13 mars 2014 fixant et approuvant le règlement de fonctionnement du service de portage de repas et modifié par délibérations en date du 28 septembre 2015 et 15 juin 2018 ;

VU la délibération du 30 janvier 2023 modifiant le règlement de fonctionnement du service « aide à domicile » ;

VU le rapport de Françoise LESCOET indiquant qu'à la suite de la modification du règlement de fonctionnement du service « aide à domicile », il y a lieu de modifier le règlement de fonctionnement du service de portage de repas, afin de les uniformiser et de les mettre à jour ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de modifier le règlement de fonctionnement du service de portage de repas ;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET A L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE de modifier le règlement de fonctionnement du service de portage de repas.

APPROUVE le règlement de fonctionnement du service de portage de repas annexé à la présente délibération.

AUTORISE le Président ou son représentant à le signer.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le 15/02/2023

Pour le Président du CCAS,
par délégation



Françoise LESCOET
Vice-Présidente